

Le nouveau programme pour les assainissements de l'éclairage public



Giuseppina Togni
S.A.F.E.

Giuseppina Togni, S.A.F.E.
Topstreetlight.ch, Eclairage public, Lausanne, 22 novembre 2016

Programmes de promotions

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Bundesamt für Energie BFE
Office fédéral de l'énergie OFEN

ProKilowatt

FVB



Giuseppina Togni, S.A.F.E.
Topstreetlight.ch, Eclairage public, Lausanne, 22 novembre 2016

L'Association des industries de l'éclairage (FVB) a été fondée en 1935 et est soutenue par les producteurs faisant autorité en matière de luminaires techniques, de composants et de sources lumineuses.

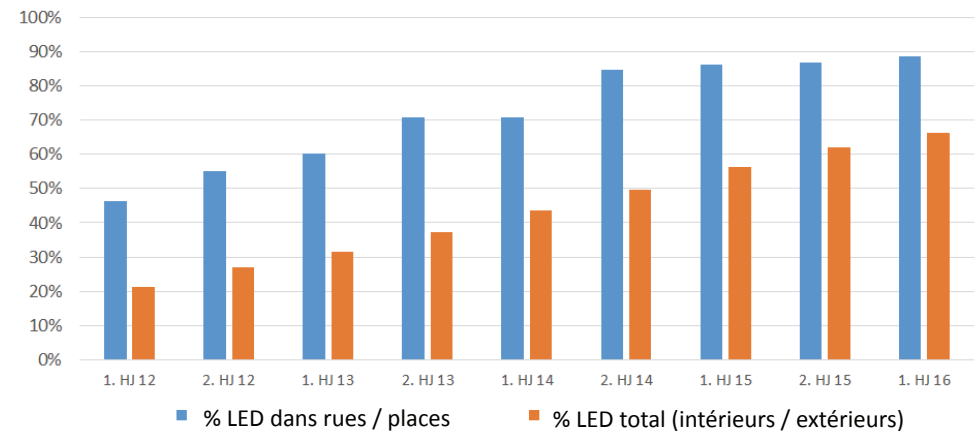
www.fvb.ch



Giuseppina Togni, S.A.F.E.
Topstreetlight.ch, Eclairage public, Lausanne, 22 novembre 2016

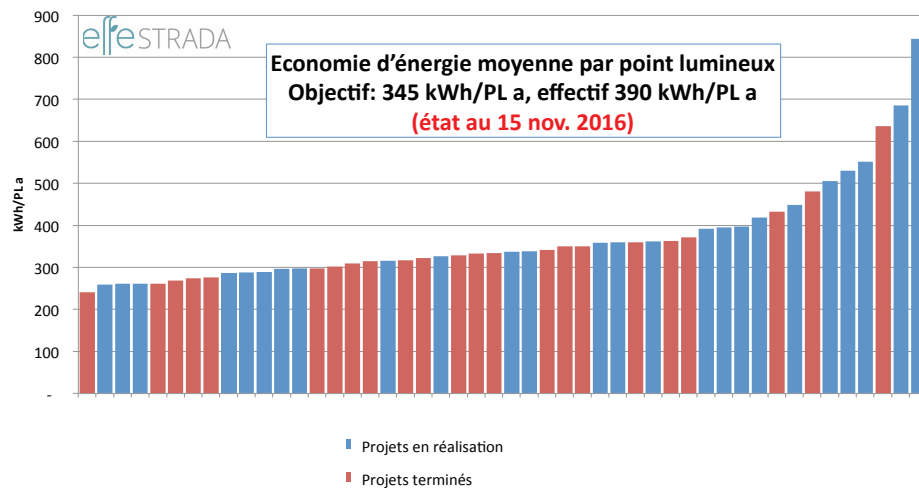
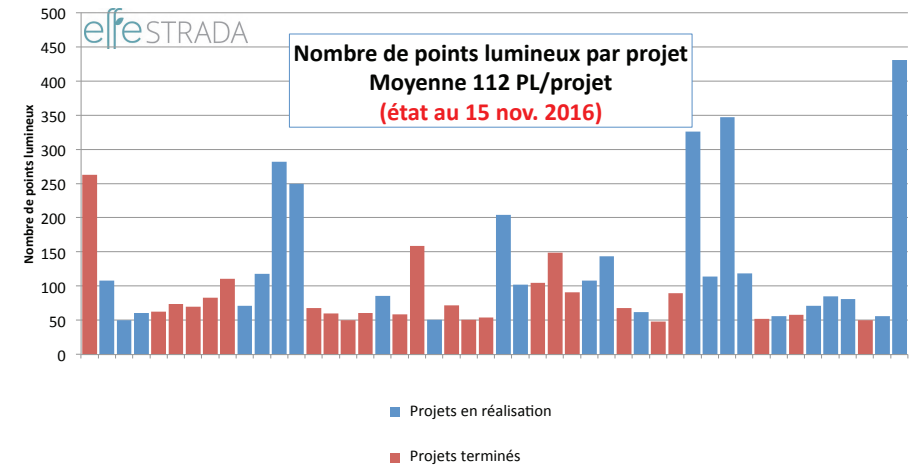
LED dans l'éclairage public

Evolution des LEDs en Suisse:
% des LED pour les nouvelles installations



Giuseppina Togni, S.A.F.E.
Topstreetlight.ch, Eclairage public, Lausanne, 22 novembre 2016

	Objectif ProKilowatt	effectif e ^{ffe} STRADA
Nombre de points lumineux (PL) (projets terminés)	5000	5475 (2748)
Economie d'énergie moyenne	345 kWh/a LP	390 kWh/a LP
Subvention par point lumineux	100 Fr.	100 Fr.
Economie totale par an	1'725'000 kWh/a	2'137'000 kWh/a
Economie sur 20 ans	34.5 GWh	42.7 GWh
réalisation des objectifs:		
- Points lumineux	100%	110%
- Economie d'énergie	100%	124%



e^{ffe}STRADA+

100.- francs de subvention par point lumineux	Projets de 25/50 à 1000 points lumineux	Éclairage de meilleure qualité grâce aux LEDs	Gestion temporelle ou détection de mouvement	Économiser au min. 225 kWh par point lumineux et an	Enclenchement et déclenchement de l'éclairage automatiques.

Exigences générales pour les luminaires à LED

- 01 Certification ENEC pour les modèles principaux de la famille de luminaires concernée (produits standard)
- 02 Marquages CE et CEM pour les luminaires modifiés basés sur un produit standard certifié ENEC
- 03 Dans le cas d'une commande WiFi intégrée ou système de commande similaire, une justification de la CEM doit être apportée.
- 04 Degré de protection IP66 ou supérieur
- 05 Classe de risque 0 ou 1 (sécurité photobiologique, EN 62471) recommandée
- 06 Classe de protection I ou II
- 07 Minimum 5 ans de garantie (selon les CG des fabricants de luminaires)
- 08 Durée de vie > 50'000 h L80 B10 à une température ambiante de 25 °C
- 09 Pollution lumineuse / ULOR (Upper Light Output Ratio) < 0.5%
- 10 Courbes photométriques établies par un laboratoire certifié
- 11 Les courbes photométriques doivent être disponibles dans un des formats usuels (ldt, ies ou similaire) et sous forme électronique.
- 12 Les fiches techniques de produits doivent être disponibles en téléchargement ou livrables rapidement à la demande.
- 13 Le rendement lumineux du luminaire est d'au moins 100 lm/W.

	effeSTRADA (vieux)	effeSTRADA+ (dés jan. 2017)
Subvention	Fr. 100.-	Fr. 100.-
Substitution lampes NA	Oui	Oui
Substitution lampes HQ	Oui	Non
Conditions		
1. Luminaire	> 70 lm/W	> 100 lm/W
2. Enclenchement et déclenchement	-	- Interrupteur crépusculaire - Interrupteur horaire, horloge astron. - Signal mis à disposition par SE
3. Pilotage	-	- Au moins 3 niveaux d'éclairage - capteurs de mouvement
4. Economies d'énergie	> 200 kWh/LP a	> 225 kWh/LP a
5. Nombre de points lumineux	min 50 PL max 500 PL	min 25 PL avec capteur min 50 PL avec 3 niveaux max 1000 LP
6. Qualité	Respect des critères de qualité	

Exigences générales concernant les éléments électroniques et la commande

- 14 Les drivers et composants électroniques de commande doivent être conformes aux normes en vigueur.
- 15 Seuls sont admissibles les systèmes intelligents relevant des trois catégories suivantes:
 - a Sensorique (p. ex. les cellules photoélectriques, les détecteurs de mouvement et les capteurs radar)
 - b Télégestion
 - c Commandes autonomes avec ballasts librement programmables ou au moins 3 niveaux de gradation réglables

Enclenchement et déclenchement de l'éclairage

- 16 Seuls sont admissibles les systèmes qui s'adaptent à la luminosité ambiante tels que :
 - a Interrupteur crépusculaire
 - b Interrupteur horaire avec horloge astronomique
 - c Signal mis à disposition par la société électrique
 - d Autres systèmes sont à justifier

Pourquoi effeSTRADA+ ?



- effeSTRADA+ est simple
- Subvention ouverte à tous les fournisseurs
- Critères de qualité
- Les économies d'énergie sont optimisées



Start: le 16 janvier 2017

Infos: www.efeestrada.ch



Giuseppina Togni, S.A.F.E.
Topstreetlight.ch, Éclairage public, Lausanne, 22 novembre 2016

